

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	15 jours
Fr. 1 50	85	45	15
10	50	25	10

Tous les bureaux de poste se chargent de procurer les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèques postal 114 14.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Florio
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 »
L'Étranger... 25 »
Réclames... 50 »

la ligne
ou
son espace.

Nouvelles du jour

Violents combats le long du Piave.

Le dernier communiqué italien nous fixe sur la situation des armées dans le massif du Montello, au bord du Piave, au nord de Trévis. Les troupes autrichiennes occupent à peu près la moitié du massif, soit la partie à l'est de la crête qui porte la cote 279. Le Montello est une hauteur dénudée et crevascée, qui était un belvédère idéal et qui offre de grandes ressources à la défense. On le tenait pour inexpugnable, à cause de son isolement et de l'escarpement de ses pentes, qui, du côté du Piave, surplombent le fleuve. Le Montello n'a pu être escaladé qu'à la faveur d'une manœuvre soutenue par un bombardement intense.

A trente-cinq kilomètres au sud du Montello, dans la région des lagunes, les divisions autrichiennes qui ont franchi le Piave et le Sile ont progressé jusqu'au canal de Fosselta, qui débouche à l'extrémité de la digue dont il a été question hier. Elles se trouvent à 18 kilomètres au sud-est de Trévis.

Des tentatives de traversée du fleuve, au nord-est de Trévis, ont échoué.

Dans la région du Monte Grappa, il n'y a point de changement. Sur le plateau des Sept-Communes, les Italiens et les Anglais ont reconquis des positions dans le voisinage de la Brenta.

Les pertes italiennes en prisonniers paraissent lourdes, en comparaison du terrain cédé. Le communiqué de Vienne annonce 30,000 prisonniers; le butin s'élève à 120 canons, ce qui n'est pas beaucoup.

Les Italiens ont fait, de leur côté, 6000 prisonniers.

Les Autrichiens, paralysés dans la région montagnaise par la solidité de la résistance et par le mauvais temps, concentrent leurs efforts sur la ligne du Piave, s'efforçant de gagner du terrain vers l'ouest, en tentant un mouvement enveloppant au nord et au sud de Trévis.

On a annoncé que le général Dubail, commandant du camp retranché de Paris, avait été relevé de ses fonctions et remplacé par le général Guillaumat, chef de l'armée d'Orient depuis la disgrâce définitive de Sarrail. Le général Guillaumat a pour successeur le général Franchet d'Espèrey, dont le nom est connu depuis le début de la campagne et a été particulièrement mis en relief dans la bataille de la Marne.

Il paraît que la destitution du général Dubail aurait eu pour motif l'insuffisance manifestée par le commandement militaire de Paris dans l'organisation de la défense de la capitale. Le danger s'étant rapproché de Paris, par suite de l'avance des Allemands jusqu'à la Marne, on s'est aperçu que les mesures inaugurées par le général Gallieni pour la protection de la capitale n'avaient pas reçu, sous son successeur, le parachèvement qu'il aurait dû leur donner.

Un comité de défense de la ville de Paris a été organisé et chargé de pourvoir aux diverses nécessités qui pourraient surgir.

L'empereur allemand a passé le jour anniversaire de son avènement au quartier-général de son armée et non pas au milieu de sa cour et de ses ministres. La préférence que Guillaume II a marquée par là à ses généraux et à ses soldats n'a rien, sans doute, qui doive étonner; elle est même assez naturelle dans un moment de grande action militaire comme celui qui se déroule.

L'empereur a pu considérer comme un devoir de faire cet honneur à Hindenburg et à Ludendorff, et, en eux, à tous ses généraux et à ses troupes.

Mais, pourtant, on ne peut se défendre de l'impression qu'une autre intention, parallèle à celle-là, a dicté sa décision. Dans le discours par lequel il a répandu aux vœux de Hindenburg, l'empereur semble avoir voulu opposer les satisfactions que son armée lui a données aux sujets de mécontentement que lui procure la politique allemande. On dirait que l'empereur a entendu marquer sa désapprobation des dissensions intérieures, de l'attitude ondoiyante du gouvernement

et de l'esprit qui règne dans certains partis.

La fin du discours impérial fortifie cette impression. Elle est consacrée à l'Angleterre. Guillaume II s'y est livré à une attaque extraordinairement véhémente contre ce pays. Il a rendu d'un seul coup la monnaie de plusieurs discours agressifs de Lloyd-George, de lord Milner et de Bonar Law. Il a présenté la guerre actuelle comme le conflit de deux philosophies de l'existence: la conception germanique et la conception anglo-saxonne. Il a porté naturellement aux nues la première; puis, il a prononcé l'anathème sur la seconde. Il l'a jugée d'un mot: le *mammionisme*.

Ne nous arrêtons pas à examiner si le culte de l'argent est une plaie particulière du monde anglo-saxon ou si la vérité n'est pas plutôt que c'est là un mal dont toute la société contemporaine est infectée, sans distinction de pays. Ce n'est que le fait de la manifestation impériale que nous voulons retenir. Elle est grosse de signification. Elle est une répudiation solennelle et définitive des tendances anglophiles restées encore vivaces dans une partie de l'opinion allemande. Tout le conflit des partis roule sur l'opposition du courant anglophile ou occidental et du courant antianglais ou vieux-prussien. L'Allemagne démocratique est anglophile; l'Allemagne féodale est antianglaise. La première vénère l'Angleterre comme le berceau du parlementarisme; la seconde l'abhorre pour la même raison. A ces mobiles d'ordre politique, viennent s'ajouter les considérations d'ordre matériel. La grande industrie et le haut commerce sont antianglais, par motif de rivalité économique.

Le courant anglophile a eu le dessus du temps de Bethmann-Hollweg. Ayant perdu l'appui officiel, il lutte, néanmoins, pour conserver ses positions dans le Parlement. L'affaire du programme de paix du Reichstag, la question des droits du Parlement, celle du suffrage universel pour la Prusse sont autant de faces du conflit entre les deux tendances. Guillaume II vient de jeter dans la balance le poids de son anathème à l'Angleterre. Le monde politique allemand est averti.

L'opinion étrangère aussi est prévenue. Les déclarations impériales n'encouragent pas l'espoir d'une paix de conciliation.

Les journaux italiens se font l'écho de certains bruits, d'origine allemande, d'après lesquels la flotte de guerre de l'Allemagne sortira prochainement des ports pour livrer bataille aux flottes alliées. Des cercles maritimes de Hambourg et d'autres villes auraient demandé à l'amirauté de tenter la grande guerre navale. L'amirauté aurait préparé un plan de guerre consistant à molester l'ennemi autant que possible et à lui livrer bataille sans se laisser attaquer. Les usines Krupp auraient fabriqué des canons très puissants qui pourraient frapper et couler les navires ennemis sans que ceux-ci puissent atteindre les navires allemands. Tous les grands cuirassés en seraient déjà pourvus.

On s'attend, en Allemagne, à d'importants événements maritimes.

Tel grand journal libéral allemand, qui s'est attelé à la campagne contre M. Erzberger, trahit le mobile de son attitude. La *Gazette de Cologne* parle du service de propagande à l'étranger que le député Erzberger avait organisé, et dont il a été question à demi-mot dans la réponse du gouvernement à l'interpellation Westarp sur l'action diplomatique du député württembergeois. Le gouvernement a rendu hommage, à ce propos, au dévouement et au savoir-faire de M. Erzberger. La *Gazette de Cologne* dit qu'un budget de 30 millions de marcs avait été mis à la disposition du député du Centre pour le fonctionnement de son bureau d'informations destiné à l'étranger. L'Office impérial des affaires étrangères fournissait les documents; la *Gazette de Cologne* constate que M. Erzberger a été mis ainsi au courant des choses les plus confidentielles et qui restent cachées même à de hauts fonctionnaires. C'est ici que

le bout de l'oreille apparaît. Le journal libéral ne dissimule pas son dépit du privilège accordé à un politicien catholique et du pouvoir dont il s'est trouvé investi; M. Erzberger, dit la *Gazette de Cologne*, n'aura pas manqué de tirer parti de cette situation enviable au profit de la cause à laquelle il est attaché.

Voilà l'explication de l'animosité dont on poursuit M. Erzberger dans certain camp.

Le mouvement contre-révolutionnaire qui couvait en Sibirie, se servant de régiments tchéco-slovaques formés au moyen de prisonniers autrichiens et équipés par l'Entente, a réussi à renverser le Soviet de la Sibirie occidentale et à se rendre maître de la ville d'Omsk, sur le Transsibérien.

Lénine a ordonné une levée de troupes.

AU CONSEIL DES ÉTATS

A travers la gestion

Berne, 18 juin.

Le Conseil des États est embarqué dans les eaux tranquilles de l'océan administratif. La commission de gestion nous promène de rivage en rivage, en face de paysages de tout repos. Nous n'avons pas à craindre ici des tempêtes de sous-marin, ni des naufrages tragiques. Tout se passe en douceur. Il n'y a pas de place pour les corsaires dans cette navigation sereine, où se déroulent paisiblement les divers aspects du monde fédéral.

La flottille est commandée par M. Ammann, de Schaffhouse. Le président de la commission de gestion a ouvert le débat par un rapport introductif, où nous relovons un hommage très mérité à l'activité de la suite du Conseil fédéral en ces temps difficiles.

M. Ammann a fonctionné encore comme rapporteur pour la gestion de l'administration générale et du Département politique. Il s'est demandé, avec la commission, si le Conseil fédéral n'aurait pas mieux fait de recourir à la procédure ordinaire d'une révision légale, au lieu d'user de ses pléins pouvoirs pour modifier la loi sur les naturalisations, comme il l'a fait, par son ordonnance du 30 novembre 1917, qui prolonge de deux à quatre ans la durée du domicile exigé pour être admis au droit de cité suisse.

La gestion du Département de l'intérieur nous ouvre d'autres horizons. Ici c'est M. le docteur Dind qui est rapporteur. Comme toujours, le député lausannois met de l'imprévu dans ses observations. Selon lui, le meilleur milieu pour réaliser la motion Wettstein sur l'éducation nationale, c'est l'école de recrues. M. Dind a, aussi, des idées spéciales sur la méthode de travail de la commission pour la conservation des monuments historiques. Il voudrait diminuer les frais généraux, en concentrant les efforts sur quelques restaurations peu nombreuses, au lieu d'ouvrir à la fois toute une série de chantiers. De cette manière, dit-il, les subventions fédérales pourraient être versées plus rapidement, tandis que, avec le système actuel, on les fait attendre pendant de longues années.

M. Ador, chef du Département de l'intérieur, n'est pas tout-à-fait d'accord avec M. Dind pour introduire l'instruction civique dans les écoles de recrues, car on risquerait aussi d'infiltrer la politique dans les casernes. Le problème de l'éducation nationale ne peut et ne doit être résolu que sur le terrain de la souveraineté cantonale, en connexion avec la question scolaire dans son ensemble. Le Département de l'intérieur y voue toute son attention. En ce qui concerne les monuments historiques, M. Ador ne semble point partisan non plus de la dispersion des efforts. Il croit, par contre, que les frais généraux ne sont pas exagérés. M. Ador a pu constater, par sa propre expérience, que réellement le versement des subventions fédérales subit trop de retard. Il a reçu, à cet égard, des plaintes très fondées. Aussi, se propose-t-il de demander au Conseil fédéral d'inscrire aux budgets de 1919 et des années suivantes une allocation supplémentaire de 20,000 francs pour acquiescer les subventions arriérées.

M. de Montech, qui s'est toujours intéressé si fort et avec tant de goût artistique à la conservation de monuments historiques, ne partage pas l'opinion de M. Dind sur la méthode à suivre. Les subsides fédéraux, dit-il, ont pour but avant tout d'encourager l'initiative des cantons et des particuliers. A ce point de vue, il est rationnel d'intervenir dans le plus grand nombre de restaurations possible. L'orateur émette aussi la question des subventions fédérales en faveur des arts appliqués. L'exposition de Zurich a montré que, sous ce rapport, nous subissons encore trop l'influence étrangère. Il faut donner à notre art industriel une empreinte nationale, un cachet de simplicité qui réponde à nos habitudes locales. Les

leçons et les événements de la guerre nous enseignent que le mouvement des idées tend de plus en plus à la résurrection des petites nationalités et nous engageant donc à orienter l'art domestique vers le régionalisme.

Le représentant de Fribourg émet ensuite des considérations très intéressantes sur la nécessité d'observer aussi les règles d'un art vraiment national dans la construction des villes. Nombre de nouveaux quartiers sont loin d'avoir la valeur architecturale des anciennes villes, soit sous le rapport artistique, soit au point de vue de l'hygiène. L'orateur voudrait donc prier le Conseil fédéral de favoriser la création de chaires d'urbanisme à l'École polytechnique et dans les autres centres d'enseignement technique.

Après une réplique de M. Dind, qui croit avoir été mal compris, la gestion du Département de l'intérieur est approuvée.

On entend ensuite les rapports de M. Usteri (Zurich) sur le Département de justice et police, et de M. Ochser (Schwyz) sur le Département des finances et douanes. Les bénéfices croissants de la Banque nationale font l'objet de judicieuses remarques de la part de M. Motta, chef du Département des finances, dont la gestion est approuvée, comme celle du Département de justice et police, avec les remerciements de la commission pour l'excellente activité administrative des chefs de ces départements.

AU CONSEIL NATIONAL

Berne, le 18 juin.

Les crédits supplémentaires que le Conseil fédéral demande, en deux ou trois séries, aux Chambres fédérales, pendant le cours d'une année budgétaire, ne donnent guère lieu, généralement, à discussion. Aujourd'hui, ce fut le contraire. Lorsqu'il s'agit de l'augmentation de l'indemnité de voyage des députés — qui, par voie budgétaire, est portée à litre provisoire, de vingt à trente centimes par kilomètre — personne ne dit mot. Le rapporteur de la commission des finances, M. Spahn, développe, *sotto voce*, les raisons de l'augmentation: le taux actuel de vingt centimes par kilomètre, versé une fois par session, ne permet plus de payer le billet d'aller et retour pour chaque semaine de la session. Les députés ont approuvé facilement la hausse de l'indemnité: ils avaient touché l'augmentation la veille déjà.

C'est sur un autre crédit qu'a porté le débat. On sait que le Conseil fédéral a proposé de verser une subvention de 30,000 francs à la Société des suppléments illustrés du dimanche, fondée par la Nouvelle Société helvétique. La commission des finances, par l'organe de M. de Streng, a reconnu le but patriotique de l'entreprise, qui tend à substituer à la littérature étrangère des suppléments illustrés suisses, et la commission a recommandé le vote du crédit demandé, en déclarant, toutefois, qu'elle n'encourageait la subvention que pour cette fois-ci.

Une longue discussion s'est greffée sur cette demande de crédit, très contestée. M. Robert Grimm a rappelé que des journaux de tous les partis politiques ont vertement critiqué le fait que l'Etat subventionnât indirectement les journaux désireux de s'abonner aux suppléments illustrés de la Nouvelle Société helvétique. La plupart des journaux ont d'ailleurs complètement renoncé aux suppléments du dimanche, par économie. Ceux qui continuent quand même à publier des suppléments font un sacrifice notable et mériteraient aussi une subvention de la Confédération. En principe, l'orateur socialiste combat l'idée que l'Etat puisse donner un appui financier à la presse, qui s'honore de son indépendance. On veut, en réalité, subventionner le patriotisme de la Nouvelle Société helvétique; mais s'agit-il que cette société, qui tend à régénérer la vie publique suisse, fasse appel aux deniers publics? M. Grimm propose de refuser le crédit.

M. Walther, de Lucerne, abonde dans le même sens. La Société helvétique, comme telle, est hors de cause; mais il s'agit de s'arrêter sur une fausse voie. Est-ce que le patriotisme ne peut être développé autrement que par des subventions fédérales? Si l'on veut commencer à subventionner les opinions, M. Grimm réclamera un jour sa part. (On rit.) Les pouvoirs publics s'entendent fort bien à influencer l'opinion publique. Il y a des *conseillers fédéraux* qui disposent de toute une série de journaux pour proposer leurs idées. Va-t-on nous doter des belles-lettres fédérales, des nouvelles fédérales, des mots de la fin du Palais? On prétend que la Société helvétique publie une édition catholique, une édition libérale, une édition socialiste de ses suppléments du dimanche! Cette fabrication en gros peut-elle avoir une valeur littéraire quelconque?

M. Walther combat également une demande de subvention de 2500 francs de l'Association des professeurs d'université. MM. Bertoni et Micheli sont venus au secours

du crédit menacé. Le député tessinois, membre fondateur de la Société helvétique, en défend les aspirations et attire l'attention sur l'urgence de la lutte contre la propagande étrangère.

M. Micheli ne fait pas parti de la Société helvétique; il déclare qu'il serait le premier à repousser le crédit, si la subvention demandée pour les suppléments illustrés constituait un danger pour l'indépendance de la presse. Ce danger n'existe point; mais il en existait un autre, créé par la propagande sournoise et habile faite au moyen des suppléments illustrés étrangers parmi nos populations. La Société helvétique a conjuré ce danger; elle a fait des sacrifices notables à cet effet et elle mérite que l'Etat lui rende possible la continuation de son œuvre de préservation patriotique.

M. Conzetti, au point de vue des imprimeurs et éditeurs, et M. Jeger, à celui des rédacteurs, ont combattu le crédit de 30,000 francs. Tous les deux sont d'accord que la disparition des suppléments illustrés a été un soulagement pour les journaux. Il n'y a aucune raison de ressusciter ces suppléments, qui n'ont aucune valeur littéraire ou artistique.

M. Meyer, directeur de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, n'est pas de cet avis et attribue, au contraire, une certaine importance aux suppléments du dimanche.

Un plaidoyer de M. le professeur Zürcher en faveur de l'Association des professeurs universitaires vaut un député zuricois une verte réplique de M. Knehlwald, lequel s'élève vivement contre cette demande de subvention qu'il taxe d'arrogante. (Rires prolongés.)

M. le conseiller fédéral Motta avoue qu'il a eu, lui aussi, des scrupules de principe, lorsque la requête de la Société helvétique lui fut remise. Toutefois, l'étude approfondie de la question l'amène à soutenir la demande de subvention. Des 225,000 francs engagés dans l'entreprise des suppléments illustrés, la plus grande partie est perdue. L'entreprise ne peut se maintenir jusqu'après la guerre sans un secours efficace; le déficit de 1917 a été de 30,000 francs; le déficit de 1918 sera plus considérable encore. Sans être chauvin, M. Motta partage entièrement la conviction que la Société helvétique, en substituant, aux centaines de mille feuilles illustrées étrangères, des suppléments du pays, a fait œuvre patriotique et salutaire.

Le chef du Département des finances prie encore l'assemblée d'accorder la modique subvention que le Département de l'intérieur désire verser à l'Association des professeurs d'université.

M. Grimm se demande si l'insistance que M. Motta déploie à défendre les suppléments illustrés ne signifie pas que les 30,000 francs ont déjà été versés.

On vote. Le crédit de 30,000 fr. demandé pour les suppléments illustrés de la Société helvétique est sauvé, par 60 voix contre 51. La subvention aux professeurs d'université recueille 66 voix contre 27.

Les crédits supplémentaires liquidés, au vote, après des rapports de MM. Ringger et Beller, une subvention fédérale de 1,450,350 fr. (45 %) pour la correction du marais de Sax (Saint-Gall).

A midi, le Conseil aborde encore l'important projet de loi concernant les cautionnements des sociétés d'assurances. La loi a déjà été discutée il y a une année, au Conseil des États. La commission du Conseil national est unanime à recommander l'entrée en matière, qui ne rencontre aucune opposition. MM. Robert Forrer et Eugène Grand ont exposé à leurs collègues l'objet et l'économie de la loi, dans deux rapports très documentés.

M. Grand a expliqué que la nécessité de cette loi s'est fait sentir tout particulièrement depuis la guerre. Le député fribourgeois insiste tout d'abord sur l'importance des intérêts en jeu et sur l'insécurité relative des droits des assurés suisses; il invoque l'exemple des autres nations et montre l'insuffisance de notre législation actuelle sur la matière. Le seul moyen efficace de protéger les assurés est d'obliger, par une loi, les sociétés étrangères plus spécialement, à déposer, en Suisse, un cautionnement qui garantisse les droits des assurés du pays. Les autres Etats européens obligent les sociétés suisses d'assurances à déposer des sommes qui ont atteint, fin 1915, 158 1/2 millions. La réciprocité en cette matière devient donc non seulement un droit, mais un devoir.

La loi suisse actuelle, qui date de 1885, pose que tout fait accessoirement le principe du cautionnement; l'application de ce principe est abandonnée aux ordonnances du Conseil fédéral. Le règlement du Conseil fédéral, d'autre part, est insuffisant; il laisse une série de questions en suspens; il ne dit pas, notamment, si le cautionnement est, de nature, de droit public ou privé; la fixation du cautionnement est laissée aussi à l'arbitraire du Conseil fédéral, qui n'a jamais demandé plus de 100,000 fr. par société. Par arrêté spécial du 5 octobre 1915, le Conseil fédéral obligeait les sociétés étrangères à déposer les réserves mathématiques afférentes à leur portefeuille suisse. Cet arrêté provisoire est incomplet, puisqu'il ne s'applique qu'aux

sociétés d'assurance-vie; il doit être remplacé au plus tôt par un loi. M. Grand a présenté un aperçu complet du système élaboré par les autorités compétentes. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de ces dispositions, qui sont d'ordre purement juridique. Après qu'on eût passé à la discussion des articles, les rapporteurs en ont exposé en détail les dispositions. La séance a été levée à 1 heure.

La guerre européenne

L'offensive allemande

Journée du 17 juin

Communiqué français du 18 juin, 3 h. : Au sud de l'Aisne, les Français ont réussi des opérations locales; au sud d'Ambley et de Montgobert, les Français ont fait une centaine de prisonniers, dont deux officiers. Entre l'Ouq et la Marne, les patrouilles françaises ont fait des prisonniers. Nuit calme sur le reste du front. Communiqué allemand du 18 juin : Groupe Rupprecht. — L'artillerie ennemie a manifesté dans quelques secteurs, en Flandre et des deux côtés de la Lys, entre Arras et Albert, une vive activité. Après une violente surprise de feu, l'ennemi a attaqué vers midi, au sud-ouest d'Albert, mais il a été repoussé et a laissé des prisonniers entre nos mains. Groupe du kronprinz. — Au sud-ouest et au sud de l'Aisne, l'activité de l'artillerie a repris dans la soirée. Des attaques partielles de l'ennemi, au nord de l'Aisne et au nord-ouest de Château-Thierry, ont été repoussées.

Journée du 18 juin

Communiqué français d'hier soir, mardi 11 heures : Activité de l'artillerie assez vive au nord-ouest de Montdidier ainsi que sur divers points entre Montdidier et Aisne. Nous avons effectué ce matin une attaque locale au sud de Valsery, qui nous a permis d'améliorer nos positions et de capturer une centaine de prisonniers et des mitrailleuses. Un coup de main allemand a été repoussé dans la région d'Avocourt. L'ennemi a laissé des cadavres sur le terrain et nous avons fait quelques prisonniers.

L'offensive autrichienne

Communiqué italien du 18 juin :

La violence de la bataille, un peu atténuée sur le front montagneux, est allée en augmentant hier sur le Piave. La troisième armée a soutenu le puissant effort ennemi avec sa vaillance habituelle. Vis-à-vis de Maserada et Cavallè, des tentatives répétées pour faire une nouvelle irruption sur la droite du fleuve ont été repoussées d'une manière sanglante. De Fossalta au Capo Sile, la lutte a été furieuse et sans arrêt. De formidables attaques ennemies ont alterné avec nos contre-attaques. Les commencements de puissantes avances ont été brisés par notre résistance et arrêtés par notre contre-offensive. La lutte n'a pris fin que tard dans la nuit. Les valeureuses troupes de l'armée ont été très éprouvées, mais l'adversaire n'a pu augmenter la petite profusion de la bande dans laquelle, depuis quatre jours, le combat fait rage; 1566 prisonniers sont restés entre nos mains. Les aviateurs ont continué à se produire infatigablement, intervenant efficacement dans la bataille sous la pluie diluvienne.

Sur la lisière septentrionale du Montello, nous avons consolidé notre occupation sur le fleuve jusqu'à Casa-di-Serena. Dans l'après-midi, l'ennemi a prononcé du saillant nord-est du Monte Sferzo deux attaques dans la direction du sud-ouest et du sud-est. La première a été nettement arrêtée à l'est de la cote 279 (nord-est de Giavera); la seconde a été contenue immédiatement au sud de la voie ferrée San-Mauro-San-Andréa. Dans la région du Grappa, nous avons repoussé des attaques partielles ennemies et avons exécuté des coups de main réussis. Nous avons fait une centaine de prisonniers. Au fond du val Brenta et à l'est du val Frenzela, des points ennemis ont été promptement arrêtés. Sur la lisière orientale du haut plateau d'Asiago, nos troupes ont arraché à l'ennemi le Pizzo Reazza et les hauteurs au sud-est de Sasso, faisant environ 300 prisonniers. Nos détachements et des contingents français ont attaqué fortement, gagnant comme terrain le coteau de Costa Lunga et y capturant quelques ennemis. De nombreux autres prisonniers ont été faits plus à l'ouest par les troupes britanniques.

Communiqué autrichien du 18 juin : La bataille en Venétie suit son cours. L'armée du colonel-général baron Wurm a gagné du terrain sur de nombreux points. Son aile sud, après de durs combats, a atteint le canal de Fossetta. Le colonel-général archiduc Joseph a consolidé ses succès dans la région du Montello. Des contre-attaques italiennes ont échoué. Sur ce secteur, au cours des trois jours de combat, 73 canons italiens, dont de nombreux de gros calibre, ont été capturés. Des deux côtés de la Brenta, l'ennemi a vainement assailli nos nouvelles positions. Plusieurs contre-attaques anglaises, au sud d'Asiago, sont demeurées également sans succès. Le nombre des prisonniers s'est élevé à 30,000, celui des canons capturés à plus de 120. Le bulin en mitrailleuses, en lance-mines ainsi qu'en autre matériel de guerre n'est pas encore dénombré.

Des navires en lave

Londres, 18 juin.

(Reuter.) — On mande de San-Francisco le 16 juin : Une compagnie au capital de 250 millions de dollars appuierait un projet d'expérience de construction de navires en pierre ponce ou en lave, expérience basée sur la découverte d'un composé chimique qui lie la cendre volcanique comme le béton, mais qui est d'un poids plus léger. Deux navires servant de modèles ont déjà été construits, l'un en béton et l'autre d'après le nouveau procédé. On dit que les épreuves ont produit de bons résultats au point de vue de la force de résistance. Des milliers d'acres recouverts de cendres volcaniques sont disponibles dans un port voisin.

Les événements de Russie

La guerre civile en Sibirie

Berlin, 18 juin.

D'après les journaux de Pétersbourg, le gouvernement bolchevick de la Sibirie occidentale aurait été renversé par les contre-révolutionnaires et les Tchêques. Omsk serait en leur pouvoir. Près d'Omsk, Serakainbourg et Ufa, de violents combats se seraient déroulés. Le colonel Yvanof et un nommé Tjachovitch ont adressé au gouvernement des soviets le télégramme suivant : « Les bolchevicks ont été renversés en Sibirie. Un gouvernement provisoire de soviets choisis par la Douma sibérienne a pris le gouvernement en mains. La première tâche est l'introduction de la Constituante. Le gouvernement sibérien est prêt à ravitailler en pain la Russie à condition que le conseil du gouvernement du peuple n'entreprene aucune action militaire contre la Sibirie. » Lémine a répondu que le conseil a refusé d'en-

trer en pourparlers avec le gouvernement sibérien. Il a ordonné en outre la mobilisation de cinq dernières classes dans les territoires du Volga, de l'Oural et les districts sibériens, ainsi que la mobilisation des ingénieurs et de l'artillerie des mêmes classes d'âge, à Moscou, afin d'entreprendre une action contre le gouvernement sibérien. Moscou, 19 juin. (Wolff.) — L'agence télégraphique de Pétersbourg annonce que la lutte contre les anti-révolutionnaires devient plus difficile, par suite de la résistance décidée des troupes slovaques et de certains éléments de la bourgeoisie russe. Les Tchêco-slovaques, rejetés de Pensa, ont marché sur Sysran. Ils se sont emparés du grand pont sur le Volga, près de cette ville, ce qui les rend maîtres de la principale voie de trafic avec la Sibirie.

Nouvelles diverses

Le roi Carol a ouvert hier le parlement roumain par un discours du trône, modeste comme il convient. — La commission du parti du centre du Reichstag allemand se réunira les 27 et 30 juin à Berlin. — Certains journaux italiens ont mené une violente campagne pour faire chasser d'Italie tout le personnel hôtelier originaire de la Suisse allemande.

CARNET DE LA SCIENCE

Les malaises provoqués par le chloroforme On sait qu'il est très difficile d'administrer du chloroforme lorsqu'il s'agit de faire une opération dans la tête et le cou. Le médecin français Guisez vient de réaliser dans cette voie un progrès important, en administrant le chloroforme non plus sur la bouche, au moyen d'une compresse ou d'un masque, mais directement dans le poulmon, au moyen d'un tube qui pénètre dans la trachée. Ce procédé de l'intubation, appliqué sur plusieurs centaines de cas, a fourni des résultats très satisfaisants. En outre, on n'observe jamais, lorsqu'on l'emploie, les vomissements qui suivent sans cela presque toujours l'anesthésie par le chloroforme. Ce fait explique définitivement la cause, jusqu'ici très controversée, des nausées dues au chloroforme. Cela démontre, en effet, que ces nausées proviennent évidemment de l'absorption par l'oesophage et l'estomac d'une partie des vapeurs chloroformiques. Attendez, à propos du procédé Guisez, comme de tant d'autres, qu'on l'ait soumis à de nouvelles expériences et ne nous hâtons pas d'en réclamer l'application.

Echos de partout

COMMENT EST NÉ LE KAKI

Dans les Indes françaises, à Pondichéry, on empierre les routes avec une pierre qui donne une poussière d'un brun jaunâtre. Un colon, fatigué d'avoir à nettoyer constamment ses vêtements blancs, alla les porter à un teinturier et le pria de les lui teindre couleur de la poussière. Idée simple et géniale! Lorsqu'il parut dans la ville, les Français se moquèrent de lui. Mais les Anglais voisins, esprits pratiques et de commerce, trouvèrent l'idée bonne. Ils l'adoptèrent, la lancèrent à travers les Indes, et ainsi fut créée la couleur kaki, qui a fait une certaine fortune par le monde.

L'ESPRIT CHEZ LES BÊTES

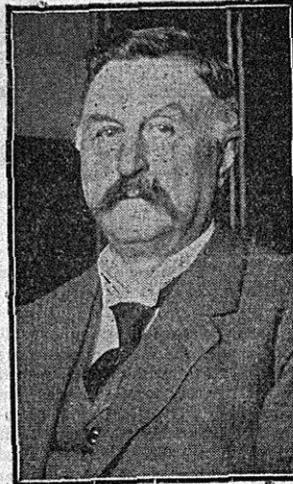
De la Fouchardière dans l'Œuvre : Plusieurs correspondants m'écrivent que la guerre a singulièrement développé l'intelligence chez les animaux. Ils me signalent le cas d'un chat qui miaule l'alerte quarante minutes avant que les avions ennemis franchissent nos lignes; et le cas d'un serin qui chante victoire seulement lorsque le communiqué est satisfaisant. Je ne suis pas du tout étonné que la guerre, qui a mer-

veilleusement développé la bêtise chez les gens, ait également développé l'intelligence chez les bêtes.

MOT DE LA FIN

Le médecin militaire à l'infirmier : — Avez-vous pris la température du 135 ? — Oui, je lui ai mis le baromètre sur le ventre et, comme ça marquait « très sec », je lui ai donné à boire!

Au Reichstag allemand



M. FEHRENBACH le nouveau président du Reichstag

M. Constantin Fehrenbach est originaire du grand-duché de Bade. Il est né en 1852. Après ses études classiques, il fit trois ans de théologie, puis ses études de droit. Il appartenait à la société d'étudiants catholiques Hercynia. Dans l'armée, il eut le grade de lieutenant. Il pratiqua ensuite l'avocatie à Fribourg-en-Brigau et remplit des charges publiques dans l'administration de cette ville. Il est représentant au Reichstag de l'un des arrondissements badois, depuis 1896. Son autorité est grande parmi les catholiques allemands et dans le parti du Centre.

Confédération

L'agitation socialiste

Le comité d'action socialiste d'Orten lance un appel engageant les organisations ouvrières à manifester, au cours de cette semaine, dans toutes les localités importantes de la Suisse, pour soutenir l'action des ouvriers zuricois et leurs revendications dans la lutte contre les accapareurs; pour demander la prolongation d'être des Chambres fédérales, un rationnement plus équitable des denrées, l'organisation uniforme du ravitaillement, le contrôle des dépôts de marchandises, la réquisition de toute la récolte de pommes de terre par la Confédération, le rétablissement du droit d'asile illimité, etc.

Les journaux de Suisse allemande annoncent que le jeune socialiste Herzog, qui a fomenté les derniers désordres de Zurich, est, comme (Münzberg, de nationalité allemande.

L'IMPOT DE GUERRE FÉDÉRAL

Suivant le Basler Volksblatt, le Conseil fédéral proposera aux Cantons de payer la moitié de la dette de mobilisation en répétant à trois reprises l'impôt de guerre dans l'espace de neuf ans, soit tous les trois ans.

L'impôt sur le tabac

Le journal socialiste de M. Grimm ayant annoncé que le parti socialiste s'opposerait de toutes ses forces à l'impôt sur le tabac, bien qu'on proposât de consacrer une partie du rendement à des œuvres sociales, l'Union, organe de l'Association des employés fédéraux, combat cette opposition. L'Union considère l'impôt sur le tabac comme un de ceux auxquels il est juste que la Confédération demande une partie des ressources dont elle a besoin.

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'état hiérarchique du clergé suisse

On s'adresse parfois à nous pour obtenir des adresses de membres du clergé de Suisse. Nous rappelons que la liste officielle du clergé séculier et des ordres religieux de toute la Suisse pour 1918 (Status Cleri secularis et regularium omnium Helvetiae Diocesium pro anno communi 1918) vient de paraître à l'imprimerie « Union », à Soleure.

La démission de M. Dusseiller curé de Notre-Dame de Genève

C'est après six ans de ministère dans la plus populeuse paroisse de Genève et du diocèse que M. le Curé Dusseiller vient de donner sa démission. Acceptée par Monseigneur, qui s'incline avec regret devant la décision irrévocable de M. l'abbé Dusseiller, annoncée en chaire aux offices de dimanche dernier, elle est donc définitive.

L'an passé, le dévoué pasteur, surmené par un labeur écrasant, dut s'absenter plusieurs mois pour rétablir sa santé ébranlée. Il reprit sa charge avec un entrain remarquable et une force ravivée; mais à nouveau, un mois avant Pâques, il fut atteint d'une extinction de voix, qui résiste aux traitements les plus énergiques et aux soins les plus dévoués.

Se sentant dans l'impossibilité de remplir ses fonctions, de prêcher, de parler, d'exercer, en un mot, les divers actes de son ministère, condamné à recommencer une cure qui menace d'être assez longue, M. Dusseiller a prié Monseigneur de le décharger de son fardeau. Tous les catholiques de Genève regretteront cette grave détermination, dit le Courrier.

À Fribourg aussi, cette démission suscitait d'unanimes regrets, et unanimes sont les vœux qu'on y forme pour le prompt et complet rétablissement du prêtre distingué et vaillant qu'est M. l'abbé Dusseiller.

M. le grand-juge Jacottet

Aujourd'hui ont lieu, à Neuchâtel, les obsèques de M. l'avocat Paul Jacottet, grand-juge du tribunal territorial. Il avait depuis quelque temps déjà d'une maladie sournoise, il a succombé tout à coup à une crise cardiaque. Depuis le début de la guerre, il avait présidé sans interruption le tribunal territorial, et on peut dire qu'il est mort dans l'exercice de ses fonctions judiciaires millitaires. C'était un homme loyal et consciencieux, très versé dans la science juridique, un maître du barreau neuchâtelois. Il était très répandu dans la société de sa ville natale et il comptait aussi beaucoup de connaissances et d'amis dans toute la Suisse romande. Il faisait partie du Conseil général et de la commission d'école de Neuchâtel. C'était un caractère ouvert, un homme affable et courtois; il ne cachait pas son sentiment sur les hommes et les choses de son temps; mais il respectait toute opinion sincère. Il a toujours eu beaucoup de sympathie pour notre canton de Fribourg, dont il admirait les sites pittoresques, les traditions et les monuments du passé. Esprit très cultivé, d'un tempérament idéaliste, son commerce était agréable et sa conversation pleine d'humour et d'à-propos. Il remplissait sa fonction au plus près de sa conscience, et respectueux de la forme, il savait allier les rigueurs du droit avec les tempéraments de l'équité. Tous ceux qui l'ont connu conserveront un bon souvenir de cet officier distingué, qui a toujours mis au premier rang de ses affections l'amour de la justice et de sa patrie.

La petite lampe

par HENRY DU ROURE

Réponse à un corrupteur

Monsieur,

Dans une ignoble affiche, vous essayez de vain de me déshonorer. La boue dont vous voulez me salir retombe sur votre abjecte personne.

Puisque vous m'y contraignez, je dirai toute la vérité : Lundi dernier, à quatre heures de l'après-midi, vous êtes venu chez moi, et vous m'avez proposé de m'acheter mon déstement. Je puis même préciser : vous m'avez offert une somme de trois mille francs.

Je vous ai chassé avec indignation et en vous menaçant de vous jurer à la justice. C'est alors, que, suffisamment éclairé sur votre triste moralité, je me suis librement désisté en faveur du citoyen Bonhaire, dont l'honorabilité est au-dessus de toutes les attaques. Pour vous venger maintenant, vous avez recours aux plus méprisables insinuations. Ma réponse sera la suivante :

Je dépose contre vous une plainte en corruption. Les tribunaux et les électeurs apprécieront. Eugène Vincent.

Bien entendu, la plainte ne fut jamais déposée; Vincent ne désirait pas que la justice mit le nez dans ses affaires. Mais, du coup, Dayronnas n'osa plus rien dire.

X

Les quinze jours qui s'écoulèrent entre les deux scrutins furent, pour le docteur Bonhaire, quinze jours de martyre.

Une seule chose, d'ores et déjà, était sûre : ses petites économies se trouvaient allégées de quinze billets de mille francs. Juliette en gémissait tout le jour :

— Si tu t'y étais pris à temps, Vincent t'aurait coûté moins cher...

Elle en parlait comme de l'achat d'un gigot ou d'une escalope chez le boucher, au plus juste prix. De cette désinvolture morale, le docteur souffrait encore un peu, — très peu. Il n'avait plus le loisir de réfléchir, tant l'action l'accablait.

Et quelle action !... Faire vingt-cinq visites par jour à des gens souvent peu polis (plusieurs le mirent à la porte); parler au milieu du tumulte dans des réunions publiques, et (ce qui pour lui était bien pire) parler au milieu du silence dans des réunions privées; rédiger des affiches; trouver, pour répondre aux grossièretés, des grossièretés plus grossières; aux perfidies, des perfidies plus perfides; subir l'aigreur de Poutaroux et les lamentations de Pigeon; respirer l'atmosphère viciée de la permanence; serrer la main des mastroquets, et boire; entendre des plaisanteries ineptes, et rire; souffrir atrocement de la gorge, et crier; payer enfin, incessamment, de son argent, de sa personne, et par-dessus tout, aux pires heures de décou-

ragement, montrer à l'impitoyable électeur le visage le plus satisfait, le plus confiant, le plus vaillamment béat... ah! le malheureux docteur Bonhaire n'avait pas prévu que c'était cela, la politique électorale...

Il la maudissait, et pourtant...

Et pourtant, il avait mordu à l'hameçon. Ainsi qu'un joueur maudit les cartes, qu'un ivrogne maudit la bouteille, il maudissait cette élection... Mais, comme eux, il était pris, hypnotisé, suggestionné, envoûté...

Comme, en courant, on voit le bul, et non pas les pierres du chemin, il considérait uniquement, devant lui, le résultat à atteindre, et ne regardait plus aux moyens.

Il perdait tout respect de la vérité.

Il ne se posait plus jamais, avant d'ouvrir la bouche, cette question essentielle :

— Que dois-je dire pour être sincère ?

Mais celle-ci :

— Que dois-je dire pour réussir ?

Sa conscience subissait une déformation rapide et grave. Il fait, disloquer le corps des enfants très jeunes pour en faire des acrobates et des hommes-caoutchouc. Mais la conscience, cela se dissolue à tout âge. Il suffit pour cela d'un bon maître — Bonhaire avait Poutaroux; — et même il suffit, tout simplement, d'une bonne ambition.

D'ailleurs, reconnaissons-le à la décharge du docteur, il avait cette impression, plus ou moins claire, de vivre pour un temps hors la loi, hors la loi morale. De même qu'en temps de guerre, les lois de la paix sont suspendues, et luer est une action d'éclat, de même Bonhaire se conduisait comme

si, en temps d'élection, l'honnêteté était fait trêve à ses exigences.

Et si le proposait bien, si tôt le cauchemar dissipé, de redevenir un brave homme. Chaque chose en son temps, n'est-ce pas ?

D'ailleurs, il faut presque une âme de héros et de saint pour reconnaître, dans une lutte, une autre morale que celle du talion. Si l'on avait dit à Bonhaire :

— Comment ? vous calomniez sciemment votre adversaire ?

Il eût répondu avec vivacité :

— Eh ! si me calomnie bien, lui !

Avec cette justification naïve et barbare, il calmait les dernières inquiétudes de sa conscience.

Mais, après cinq semaines d'une campagne furieuse, sa nervosité était telle qu'il en souffrait physiquement. Un cri dans la rue, une parole bruyamment jetée, faisaient battre son cœur et rougir sa large face.

Attentif à tout, tyrannisé par la violence de ses craintes et l'agréé de ses desirs, le docteur devenait neurasthénique.

Deux jours avant l'élection, vers neuf heures du matin, au saut du lit, s'étant approché de la fenêtre, pour faire sa banne, il s'aperçut que le ciel était bien, et que le soleil doux du printemps étendait sur la maison d'en face sa lumière dorée, tendrement, comme une caresse. Ce spectacle si simple et si connu créa dans son âme de l'émotion. Sensible à ces jeux de couleurs comme à une invitation délicate de la nature, qui voulait être regardée, il ne résista pas, et, sa fenêtre ouverte, s'accouda sur la balustrade.

Une fraîcheur aimable et discrète enveloppa son corps lassé; l'air léger vint gentiment bai-

gner ses yeux raugis. Même, une petite brise fit flotter ses moustaches et ses cheveux. Il sourit. Un chat, sur le trottoir, se chauffait, voluptueusement immobile. La rue, presque déserte, n'était pas bruyante. Si bien qu'on entendait nettement, à quelques maisons de là, une petite fille faire des gammes sur son piano. Les notes tombaient dans le silence, distinctes, limpides et tremblantes, comme des gouttes d'eau.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Pages d'art

Le numéro de juin contient une fort intéressante étude de Mme Maria Waser, directrice de Die Schweiz, sur le peintre zuricois Karl Ischener, qui a, dès longtemps, conquis une place fort honorable parmi les meilleurs peintres de la Suisse allemande, où on le connaît surtout pour ses vivantes interprétations de la vie enfantine. Cette étude est accompagnée de 19 illustrations, dont une planche en couleur.

La partie littéraire est signée par M. Valentin Grandjean; dont la nouvelle : Un coup de tonnerre évoque sans trop de tragique les impressions d'août 1914. La page de poésie intitulée Jour triste est l'œuvre du poète Henri Mignier. Pages d'Art apporte, en outre, son hommage d'admiration au grand peintre Ferdinand Hodler, dont elle publie un des plus récents portraits, réduction de la lithographie originale, faite en 1916 par Hodler.

Dernière Heure

La ligne et la route du Gothard interloquées

A la suite des pluies ininterrompues de ces jours derniers, lundi et la nuit suivante, des doulements se sont produits sur la route du Gothard, qui a été coupée entre Amsteg et Gschenen, sur divers points.

Les mutualistes fribourgeois de Neuchâtel

La Société fribourgeoise de secours mutuels de Neuchâtel a fêté dimanche le cinquantième anniversaire de sa fondation. Elle avait invité pour la circonstance ses sœurs, les sociétés de mutualistes fribourgeois de la Suisse romande.

Un cortège d'une centaine de mutualistes, précédés des bannières de dix sociétés, se dirigea de la gare au Cinéma Palace, où une séance des plus intéressantes a captivé l'attention de l'auditoire pendant deux heures. Etaient représentés, la Société fribourgeoise de secours mutuels de Neuchâtel; l'Abelie, de Neuchâtel; la Société vaudoise de secours mutuels de Neuchâtel; la Société de secours mutuels de la ville de Fribourg et des campagnes fribourgeoises; l'Avenir, de Fribourg; la Société de secours mutuels de Morat; celle des horlogers de Montilier-Morat; celle de la Gruyère, à Bulle; celle de la Broye, à Estavayer; la Société fribourgeoise de secours mutuels des Montagnes, à La Chaux-de-Fonds; la Société fribourgeoise de secours mutuels de Lausanne.

A midi, un excellent banquet de 250 couverts était servi aux mutualistes, à l'Hôtel Beausjour, par M. Jean Sottas, le restaurateur fribourgeois bien connu. La salle était très joliment décorée aux couleurs de Neuchâtel et de Fribourg.

A la table d'honneur, le vaillant président de la Société jubilaire, M. Auguste Lambert, était entouré de MM. Quartier-la-Tente et Béguin, conseillers d'Etat; Pochat, président de la ville de Neuchâtel, et de Meuron, conseiller communal; Marthe, inspecteur de police; Latour, président d'honneur, et Bobst, président effectif des mutualistes romands.

Fribourg avait délégué MM. Arthur Dubey, Laurent Bersier et Pierre Rohrbasser, pour l'Avenir, et Arthur Blanc, E. Fragnière et A. Gady, pour la Société de secours mutuel de la ville.

M. Lambert a ouvert la série des discours par un speech de bienvenue des mieux inspirés, où il n'a oublié personne, sauf lui-même. Il a rendu un hommage particulier et offert un souvenir à M. Jean Sottas, membre fondateur et vice-président de la Société fribourgeoise de Neuchâtel, lequel a répondu en termes très heureux, en rappelant le souvenir des champions de la première heure de la solidarité fribourgeoise et mutualiste en pays neuchâtelois.

Un télégramme du Conseil d'Etat de Fribourg, faisant part de ses vœux à la Société jubilaire et annonçant l'envoi, en souvenir de la bataille de Morat, d'une somme de 300 fr., est salué par un tonnerre d'applaudissements.

M. Marthe, major de table, se fait l'interprète de la gratitude de ses amis auprès des délégués de Fribourg et propose, aux applaudissements de la salle, l'envoi d'une dépêche de remerciements au gouvernement fribourgeois.

M. Quartier-la-Tente, directeur de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, salue avec éloquence le développement de l'idée de mutualité et de prévoyance et il voit dans ce développement un gage heureux de plus d'eslime, de plus de confiance, de plus d'affection entre Confédérés.

M. Pochat, président de la ville de Neuchâtel, exprime à son tour la joie qu'éprouvent les autorités de cette ville en voyant sceller un nouveau anneau de la chaîne qui unit depuis longtemps Fribourg et Neuchâtel. L'orateur se félicite de l'impressionnement que les communes fribourgeoises riveraines du lac ont apporté au ravivement de Neuchâtel, comme aussi de l'initiative clairvoyante des hommes d'Etat fribourgeois, qui ont assuré le transport de l'énergie électrique jusque dans les cantons voisins.

MM. Bobst, président en charge, et Latour, ancien président de la Fédération des mutualistes romands, ont célébré les bienfaits des assurances sociales. Le premier a annoncé le projet de fondation d'une société fribourgeoise de secours mutuels à Vevey. Le second a chanté en accents superbes les conquêtes de la mutualité.

M. Arthur Blanc, président de la Société de secours mutuels de la ville de Fribourg, a évoqué le passé de la Société jubilaire et lui a offert un cadeau.

M. Arthur Dubey a apporté les vœux de l'Avenir de Fribourg, la caisse-maladie bien nommée dont il est le diligent caissier. Il a relevé avec bonheur l'attachement que gardent à leur canton les Fribourgeois de Neuchâtel et il a rendu témoignage à leur esprit d'initiative et de progrès. Il a terminé en offrant à son tour à la Société jubilaire une modeste coupe, qui fit aussitôt le tour des tables.

Des tonnerres de bravos saluèrent tous ces discours, ainsi que le geste généreux des mutualistes de la ville de Fribourg.

Prenent encore la parole un délégué de la Fraternelle neuchâteloise de prévoyance; M. G. Bultet, d'Estavayer; M. Venton, de Bulle; M. Rouvenaz, de Lausanne; M. Terrier, de Vevey, puis un vénérable octogénaire de La Chaux-de-Fonds, lequel tresse une couronne bien méritée à M. Lambert.

C'est à ce modèle de président, en effet, qu'est dû surtout le réjouissant essor qu'a pris la Société fribourgeoise de secours mutuels de Neuchâtel, ces dernières années. A lui, à tous ses collaborateurs, à sa chère société, ad multos annos. Un délégué.

Le « Genevois » et l'« Echo de Paris »

L'Echo de Paris avait publié une correspondance accusant le Genevois d'être à la solde des empires centraux. Or, le rédacteur du Genevois est né Français et l'appelait de ses vœux la présidence de M. Clémenceau, quand l'Echo de Paris attaquait encore verbelement le futur président du conseil.

L'Echo de Paris vient de rétracter ses accusations à l'adresse du Genevois. Il se dédommage en les tournant contre la Feuille. Certes, le Genevois et la Feuille, c'est l'eau et le feu. Mais si le Genevois est interdit en Italie et s'il a publié Le Feu de Barbusse, la Feuille est interdite en Allemagne. Notre éminent confrère de Paris ferait sagement de ne pas accueillir les dénégations qui lui arrivent de Suisse et qu'il lui est difficile de contrôler.

FAITS DIVERS

SUISSE

L'avaré coulé d'or

Un vieillard, mort à l'asile de Beauregard, à Neuchâtel, a laissé une grande fortune. L'inventaire de ses biens a fait découvrir une somme de 244,000 fr., dissimulée dans plusieurs cachettes.

La vie économique

Les pommes de terre

Le Département fédéral d'économie publique a fixé à 25 kilos par personne la ration de pommes de terre, jusqu'à ce qu'il puisse arrêter définitivement le rationnement. Celui-ci aura lieu dès le 1^{er} août.

La récolte de pommes de terre ne devra pas commencer avant le 1^{er} juillet. Des exceptions seront accordées, sur autorisation spéciale. Les cantons seront chargés de l'application.

FRIBOURG

DOM NATIONAL SUISSE

en faveur de nos soldats et de leurs familles

Verser une obole au Don national, c'est suivre la parole de Winkelried, à Sempach: "Confédérés, prenez soin de ma femme et de mes enfants!". Chacun de nos soldats fait preuve du même esprit de sacrifice; quel est le Suisse qui pourrait leur refuser un témoignage modique de reconnaissance?

Parmi les dons déjà reçus, relevons les suivants:

- Banque d'Etat, 1000 fr.; conseil communal d'Estavayer, 200 fr.; conseil communal de Montdidiar, 100 fr.; paroisse de Murist, 100 fr.; commune de Bollion, 50 fr.

Nous signalons spécialement à l'attention du public la générosité des communes ci-dessus. Murist n'a que 300 habitants, et Bollion, environ 150.

La vente dans les rues de Bâle, de plaquettes, fleurs et cartes postales illustrées, organisée dimanche, en faveur du Don national pour les soldats, a produit, malgré le mauvais temps, 31,000 fr.

Examens des écoles primaires de Fribourg

Demain, jeudi, 20 juin, à 2 h. de l'après-midi, examen de la 3^e et 4^e classe des filles de l'Auge (Maison ouvrière).

Obsèques de M. Louis Butty

Hier mardi, ont eu lieu, à Estavayer, les obsèques du regretté M. Louis Butty. Un grand concours de population avait tenu à venir rendre un dernier hommage à la mémoire de cet homme de bien et de devoir.

La cérémonie funèbre a été présidée par M. Dévaud, révérend curé-doyen. Le gouvernement s'était fait représenter par M. Francey, préfet de la Broye, et M. Andrey, commissaire général. Les autorités locales avaient aussi leurs représentants. Nous avons, en outre, remarqué les drapeaux de la société de gymnastique, de la société de tir, du secours mutuel et de la société de chant, dont M. Butty était membre honoraire.

La Sarinia et l'Association cantonale fribourgeoise des Etudiants suisses avaient envoyé plusieurs délégués. La Sarinia, tout spécialement, a tenu à rendre un témoignage de vive reconnaissance envers celui qui avait été l'un des ouvriers de la première heure.

La Nuthonia avait aussi ses délégués. La musique La Persévérance marchait en tête du cortège funèbre. Au cimetière, elle joua un dernier morceau pendant que défilait, devant la tombe, une foule émue.

Les communes et l'école

La commune de Ruyres-les-Prés (Broye) vient d'allouer à son dévoué instituteur une allocation de 200 fr. pour le renchérissement de la vie.

L'autorité communale de Botterens-Villarbeney a accordé à son instituteur une allocation de 200 fr. à titre d'indemnité pour le renchérissement de la vie en 1918.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

On nous prie de rappeler l'assemblée générale de la Ligue, qui est convoquée pour demain jeudi, à 2 heures, à l'Hôtel de la Tête-Noire. Voici le tractanda: Rapport sur la marche de la Ligue. Comptes. Rapport sur la nécessité de stations sanitaires en attendant un sanatorium. Rapport sur la tuberculose et l'école. Programme de travail 1918.

Les sociétaires arrivant par les trains du matin pourront visiter: De 8 h. à 10 h. et de 1 h. à 6 h., l'Exposition de la Mère et l'Enfant, au Musée pédagogique, Bâtiment des Postes; De 10 1/2 h. à midi, l'établissement central de désinfection, près de la Faculté des sciences, à Pérolles, ainsi que le Dispensaire antituberculeux, établi par la Ligue, avenue de Pérolles, N° 6.

A propos d'un racontar

Nous recevons la lettre suivante: Dans son numéro du 14 juin, le Berner Tagblatt et, après lui, d'autres feuilles de la Suisse allemande racontent ce qui suit:

"Au dîner offert par M. G. de Montzenach à l'ambassadeur de France, M. Dutasta, lors de sa récente visite à Fribourg, deux jolies dames, en costume alsacien, se seraient présentées à l'ambassadeur pour lui exprimer, dans un compliment bien senti, l'attachement fidèle des Alsaciens à la France."

J'ai eu l'honneur de prendre part à ce dîner, et je puis certifier que toute cette histoire est de pure et complète invention. Aucune dame en costume alsacien ne s'y est présentée; aucune gerbe de fleurs n'a été offerte chez M. de Montzenach à l'ambassadeur; aucun compliment relatif à la délicate question de l'Alsace-Lorraine ne lui a été adressé. Ce repas était du reste de nature strictement privé et n'a donné lieu à aucune manifestation d'ordre politique internationale. Malgré le peu d'importance de ce racontar, je tiens, à cause des intentions perfides à l'égard de Fribourg, qui se cachent dans sa diffusion publique, à déclarer qu'il n'a aucun fondement et qu'il est entièrement mensonger.

Veillez agréer, etc. Ernest Weck, syndic de Fribourg.

Le chœur des chanteurs fribourgeois

Le chœur des chanteurs fribourgeois qui s'est produit avec un si magnifique succès au Congrès des historiens suisses organisera prochainement, au Théâtre, une audition publique, en faveur du Don national. Cette bonne nouvelle sera accueillie avec plaisir par de nombreux Fribourgeois qui se réjouiront d'entendre, eux aussi, les vieux chants du pays.

Institut des Hautes Etudes

Jeudi, 20 juin, à 4 h. 1/2, conférence du R. P. Jacquin: Saint Augustin. La conférence de M. Gogniat est remise à une date ultérieure.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société technique fribourgeoise et Section de Fribourg S. I. A. — Séance extraordinaire le 19 juin, à 8 1/2 heures du soir, à l'Hôtel de la Tête-Noire: Affaires administratives; visite des tourbières de Dirlaret le samedi 22 juin, éventuellement le samedi 29 juin; communication de M. Broillet, architecte, sur « Les remparts de la ville de Fribourg et du Château d'Estavayer »; Divers.

C. A. S. — La traversée de Brenlaire sera reprise les 22 et 23 juin courant, avec le même programme, qui prévoit la messe à Môlelon, dimanche matin, à 3 heures 1/2. Tous les participants sont priés de s'inscrire à nouveau. Vendredi soir, 21 juin, à 6 1/2 h., au Café de l'Hôtel Suisse, réunion préconsultative et dernier délai d'inscription. Le chef de course. Musique La Concordia. — Ce soir, mercredi, à 8 1/2 h., répétition générale.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 19 Juin



THERMOMETRE

Jun.	13	14	15	16	17	18	19	Jun.
7 h. m.	14	15	17	9	10	7	7	7 h. m.
11 h. m.	16	17	19	12	11	11	11	11 h. m.
7 h. a.	10	21	16	11	9	13		7 h. a.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 19 juin, midi.

Ciel variable. Quelques nuages. Situation encore instable.

Les cartes de remboursement pour l'abonnement à la LIBERTÉ seront mises à la poste le 21 juin. Nous prions nos abonnés de leur faire bon accueil. Nous nous verrons obligés de suspendre l'envoi du journal à ceux dont la carte de remboursement nous reviendrait impayée.

L'ADMINISTRATION.

L'offensive allemande

Commentaire français

Paris, 19 juin.

(Havas.) — Les dernières vingt-quatre heures ont été marquées, sur le front français, par l'insuccès de toutes les réactions de l'ennemi, qui ont été ou arrêtées par notre feu avant d'avoir pu se développer, ou brisées avant d'avoir pu obtenir aucun résultat.

Au contraire, le mordant de plus en plus caractérisé de nos entreprises locales nous a valu généralement des gains de terrain et des captures de prisonniers et de matériel de guerre.

Au nord de Montdidier, l'activité de l'artillerie ennemie a été plus grande que de coutume. Nos premières lignes et nos arrières ont été harcelés de façon continue, notamment entre l'Avre et le bois de Senéat, vers Cantigny, au bois de Fontaine-sous-Montdidier et aux Ferrières.

Entre Montdidier et l'Oise, certaines de nos batteries ont été violemment bombardées.

Le 17 juin, vers 4 heures du soir, les Allemands ont exécuté un tir de concentration sur Courcelles. Nous avons riposté avec énergie.

Un patrouille ennemie, qui s'était présentée devant le bois de Genlis, a été repoussée.

Au sud de l'Aisne, des patrouilles françaises ont occupé pendant la nuit les lisières de Fossein-Haut.

Une petite opération exécutée par nous, le 18 juin, à 4 heures du matin, entre le carrefour de Valsery et le carrefour de Montgobert, nous a permis d'atteindre la lisière nord du carrefour de Valsery, de nous emparer d'une tranchée au sud de ce carrefour et de faire 84 prisonniers, dont 2 officiers, malgré l'âpre résistance de l'ennemi.

Entre l'Ouroq et la Marne, le harcèlement de l'artillerie allemande a été accentué sur les deux rives de l'Ouroq, ainsi que sur le Ru d'Alant et le Clignon.

Nous avons pris sous nos feux des rassemblements de troupes, des convois et des voitures signalés près de Ville-en-Tardenois.

Le village de Vesle a été violemment bombardé, ainsi que le fort de la Pompe, qui a été soumis à l'action de canons de gros calibre.

Commentaire allemand

Berlin, 19 juin.

(Wolff.) — Le feu de notre artillerie a allumé des incendies à la gare de Compiègne. Nous avons jeté une grande quantité de bombes d'avions sur les aérodromes de Baray et de Vécines, ainsi que sur le camp de la forêt de Molière, où nous avons provoqué des incendies et des explosions.

Dans les Flandres, ainsi que dans la région entre la Somme et la Marne, le feu de l'artillerie s'est ranimé sur divers points.

Des poussées ennemies ont échoué avec de lourdes pertes, et des prisonniers sont restés entre nos mains.

Notre artillerie a contre-battu avec un succès constaté les batteries ennemies, et elle a pris sous un feu efficace les voies de communications de l'adversaire.

Notre bombardement a fait sauter le dépôt de munitions de Mondicourt. Les installations ferroviaires de la gare d'Amiens ont été prises sous un violent feu d'artillerie.

Les Polonais sur le front occidental

Paris, 19 juin.

(Havas.) — Le correspondant de l'agence Havas sur le front français télégraphie:

Le 18, à 9 heures du matin, sur un terrain voisin du front, a eu lieu, en présence des autorités civiles et militaires polonaises et alliées, la remise solennelle du drapeau national confié au premier régiment de chasseurs polonais actuellement engagé dans la ligne de combat.

Sur le front italien

Rome, 19 juin.

(Stefani.) — Une communication de la présidence du Conseil, au Sénat et à la Chambre, décrit ainsi la situation, sur la base de renseignements parvenus du commandement suprême, jusqu'à hier soir, mardi, à 9 heures:

Sur tout le front montagneux et dans la région du Montello, l'ennemi a maintenu, inchangée, sa forte pression, sans toutefois essayer de nouvelles attaques.

Au contraire, il a renouvelé ses vaines tentatives d'avancer le long du Piave. Notre feu d'artillerie a été particulièrement efficace sur les troupes ennemies se trouvant sur la rive droite du fleuve, et, en plusieurs endroits, nos contre-attaques ont réduit l'occupation ennemie ou ont abouti à la capture de quelques centaines de prisonniers.

Rome, 19 juin.

Le Secolo apprend de Rome que, du côté autrichien, il n'y a pas moins de 7500 boucliers à feu en action, sur le front italien.

Les catholiques italiens

Rome, 19 juin.

L'Union populaire des catholiques italiens a envoyé l'appel suivant aux directions diocésaines et à toutes les associations et organisations catholiques:

"L'Union populaire, dans cette heure d'une épreuve peut-être suprême pour notre pays, renouvelle à tous les catholiques italiens son appel à la discipline la plus active, à l'accomplissement le plus généreux du devoir, au nom même de cette religion qui consacre, ramène et féconde toutes les vertus civiques."

"Nous devons vouloir, nous devons obtenir une paix juste, honorable et durable. Cette paix ne se préparera ni ne se hâtera sans que nous y donnions toutes nos pensées et toute notre influence, et sans une décision irrévocable de résister victorieusement, tant qu'elle n'est pas un fait accompli."

Les socialistes italiens

Rome, 19 juin.

Pendant la dernière journée parlementaire, un ordre du jour de confiance a été présenté au gouvernement, avec les signatures de 75 députés, dont aucun n'appartient au faisceau de la résistance ou à l'Union parlementaire. D'après les déclarations du chef de ce nouveau groupe, le député socialiste réformiste Canepa, secrétaire pour la consommation, le groupe se propose la lutte sans répit contre les défaitistes de tous genres; mais il juge inopportunes les exagérations passionnées qui provoquent les ennemis de la guerre au lieu de les paralyser.

Le procès des troubles de Turin

Turin, 19 juin.

Le tribunal suprême de guerre et de marine a repoussé le recours des condamnés dans l'affaire des troubles de Turin de l'an dernier, demandant l'annulation du renvoi en jugement pour raisons de procédure.

M. Carton de Wiart

Rome, 19 juin.

(Stefani.) — Le Pape a reçu en audience, hier matin, M. Carton de Wiart, ministre de la Justice de Belgique.

Dans le ministère roumain

Bucarest, 19 juin.

(Wolff.) — M. Dobrescu quitte le portefeuille de la Justice et est élu président du Sénat. Il est remplacé à la Justice par le secrétaire général de ministère de l'Intérieur, M. Milinileu. M. Meissner, ministre du Commerce, est élu président de la première Chambre. Il est remplacé au Commerce par le prince Grégoire Cantacuzène, ancien bourgmestre de Bucarest. M. Capofili, secrétaire général du Département de l'Agriculture, devient ministre dans le même département, qui était géré provisoirement, jusqu'ici, par M. Marghiloman. M. Constantin Arion, ministre des affaires étrangères, a été nommé vice-président du Conseil des ministres.

Arrestation à Paris

Paris, 19 juin.

(Havas.) — Le négociant-exportateur Jacob Stern, appelé Julius, a été arrêté, sous l'inculpation de commerce avec l'ennemi. Des perquisitions ont été opérées au domicile et aux bureaux commerciaux de Stern.

Chambres fédérales

Le vote sur la représentation proportionnelle au Conseil national

Berne, 19 juin.

Le Conseil national a rendu ce matin son vote sur l'initiative socialiste en faveur de la représentation proportionnelle. L'initiative a été rejetée par 78 voix contre 71. Il y a eu sept abstentions.

Ont voté oui: 16 socialistes, 35 membres de la droite, 8 députés du Centre libéral, 6 radicaux, 4 démocrates, 2 indépendants.

Ont voté non: 71 radicaux, 2 membres de la droite, 1 député du Centre libéral, 4 indépendants.

Se sont abstenus: 5 radicaux et 2 membres de la droite.

Absents: 20 radicaux, 3 conservateurs, 3 socialistes, 3 libéraux, 2 démocrates, 1 indépendant.

Le groupe radical a donc fourni 71 rejets, 6 acceptants et 2 abstentions; le groupe conservateur-catholique, 35 acceptants, 2 rejets et 2 abstentions; le groupe socialiste, 16 acceptants; le groupe libéral, 4 acceptants; les indépendants, 2 acceptants, 4 rejets.

Dans le groupe radical, ont voté pour la R. P. les six députés suivants: MM. Jenny et Freiburghaus (Berne); Straub et Hartmeier (Zurich); de Lavallaz (Valais) et Seiler (Bâle-Campagne).

Etaient absents: MM. Liechti et Cailler (Fribourg).

La presque totalité du groupe de la droite a voté pour la R. P., y compris M. Deschenaux (Fribourg).

Ont voté contre la R. P., parmi les catholiques, MM. Grand (Fribourg) et Kuntzen (Valais).

Se sont abstenus: MM. Musy et Genoud (Fribourg).

Etaient absents: MM. Balmer (Lucerne), Boschung (Fribourg) et Ody (Genève), ce dernier pour cause de maladie.

Le libéral du Centre qui a voté contre est M. Yersin (Vaud).

Le Conseil national décide, d'accord avec le Conseil fédéral, par 61 voix contre 59, conformément à la proposition de la commission de neutralité, de ne clore la session que de demain en huit, soit le 27 juin.

Le Conseil des Etats a abordé le projet d'acquisition de vingt locomotives électriques pour la future exploitation électrique de la ligne du Gothard, qu'on espère inaugurer au commencement de 1920. Le crédit total est de 16,800,000 francs, dont un tiers serait inscrit comme crédit supplémentaire au budget de l'année courante. Adopté.

Le Conseil approuve ensuite, sans discussion, le rapport du Conseil fédéral sur l'emploi de la dime de l'alcool pour 1916.

Puis, il reprend l'examen du rapport de gestion, au chapitre du Département militaire, lequel est approuvé.

Le Conseil décide, contrairement au vote du Conseil national, de ne pas prolonger la session d'une semaine. Il maintient, par 32 voix contre 4, son premier vote et décide de clore la session le 22 juin.

+

La famille Falconnet, les familles Marchon, Niessse, Volley et les familles parentes ou alliées, à Vuisternens-en-Ogoz, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur frère, beau-frère, oncle et cousin

MONSIEUR

Théophile FALCONNET
révérénd curé d'Orsonnens

décédé le 18 juin, muni des secours de la religion.

Les funérailles auront lieu à Orsonnens, samedi, à 9 1/2 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

+

La paroisse d'Orsonnens a la douleur de faire part de la perte de son zélé et regretté pasteur

MONSIEUR

LE RÉVÉREND CURÉ

Théophile FALCONNET

que Dieu a rappelé à Lui le 18 juin.

Les funérailles auront lieu à Orsonnens, samedi, à 9 1/2 heures.

R. I. P.

+

Le Doyen et le Clergé du Diocèse de Saint-Protais ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

MONSIEUR

Théophile FALCONNET
révérénd curé d'Orsonnens

décédé le 18 juin, muni des secours de la religion, dans sa 53^e année, après une pénible maladie courageusement supportée.

Les funérailles auront lieu à Orsonnens, samedi à 9 1/2 heures.

R. I. P.

+

Mademoiselle Hélène de Diesbach ; Le comte et la comtesse Hubert de Diesbach ; Monsieur François de Diesbach ; Mademoiselles Geneviève et Madeleine de Diesbach ; Mademoiselles Françoise et Gabrielle de Diesbach ; La comtesse Georges de Diesbach, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame E. Mueheim de Diesbach et leurs enfants ; Madame Louis de Bocard, ses enfants et petits-enfants ; Madame Hubert de Gastella et ses enfants ; Madame la Générale de Castella ; Madame de Techtzmann, de Blonziens ; Monsieur et Madame Gaston von der Weid ; Monsieur René von der Weid ; Monsieur et Madame Rodolphe de Weck ; Monsieur et Madame Gustave von der Weid ; Messieurs Oscar et Edouard von der Weid ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

la Comtesse Max de DIESBACH
née Mathilde von der Weid

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce et cousine germaine, pieusement décédée à Villars-les-Jonc, le 16 juin, à l'âge de 86 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu mercredi, à 9 heures, à l'église de Saint-Nicolas.

Départ de Villars-les-Jonc, à 8 1/2 heures.

R. I. P.

+

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Madame Henry de REYNOLD
née de Diesbach de Belleruche

aura lieu à l'église du Collège Saint-Michel, le jeudi 20 juin, à 8 h. 30 du matin.

R. I. P.

Transports funèbres
à destination de tous pays

A. MURITH
Fribourg

Magasin et bureau | Rue de l'Université et Rue du Lycée

TÉLÉPHONE 363

Couronnes mortuaires — Artifices funéraires
Clergés, etc.

Chaussures sur mesure

Voulez-vous être bien chaussés, même si vous avez les pieds les plus difformes, adressez-vous à **Druon**, cordonnier, Villars-sur-Glâne. Prix modérés.

Avis important

Le commandant du dépôt des déserteurs, réfractaires et prisonniers de guerre évadés, de Fribourg, communique :

Les déserteurs, réfractaires et prisonniers de guerre évadés dépendant du dépôt de Fribourg et, tout spécialement, les soldats russes et les personnes qui les logent sont avisés que, à partir du 30 juin, tous ces intéressés sans exception, doivent coucher à la caserne et être rentrés pour 9 heures du soir, à moins d'être porteurs d'une permission spéciale.

Il est rappelé qu'aucun engagement de travail ne peut être conclu directement avec ces hommes ; toutes les demandes doivent être adressées à l'Office du travail de Fribourg.

Les employeurs doivent, en outre, être en possession d'une fiche rouge ou verte, au moyen de laquelle ils retiennent, lors de chaque paie, un quart du produit net des salaires, comme amortissement des frais occasionnés par l'habillement et l'entretien des hommes à la caserne.

Les intéressés sont responsables de l'observation des prescriptions ci-dessus.

Environ 60 hommes après au travail sont actuellement disponibles et prêts à accepter des places chez les agriculteurs.

Fribourg, le 17 juin 1918.

Grande Brasserie & Beaugard s. A.
Lausanne-Fribourg-Montreux

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le mardi 25 juin 1918, à 3 1/2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de Tivoli, à Lausanne.

ORDRE DU JOUR :

Demande d'autorisation pour achat et vente d'immeuble et emprunt.

Les cartes d'admission pour l'assemblée sont délivrées, sur présentation des actions, jusqu'au lundi 24 juin, à midi : à Lausanne : chez MM. Brandenburg & Co ; à Fribourg : à la Banque Cantonale fribourgeoise ; à Montreux : à la Banque de Montreux.

Lausanne, le 11 juin 1918. Le Conseil d'administration.

Vente de mobilier

Le greffe du tribunal de la Sarine procédera, à la Salle des ventes, à Fribourg, le samedi 22 juin, dès 10 h. du matin, à la vente aux enchères publiques, de lits complets, tables de nuit, commodes, chaises, tableaux, glaces, buffets, canapé, bouteille, tables, lavabo, 1 potager à 4 trous, batterie de cuisine, livres, selles, etc.

La vente aura lieu à tout prix. 3424-754

On demande

UNE JEUNE FILLE

pour s'occuper des travaux du ménage, des jardins. Bon gage, aussi que bonne occasion d'apprendre l'allemand. Une fille qui aurait fait l'école ménagère serait préférée.

Mlle Julie Meyer, Doebelis Villmergen (et d'Argovie).

Jeune demoiselle

avec brevet de commerce, connaissant l'allemand et un peu le français, demande place comme volontaire dans un bureau de commerce, pour perfectionner dans la langue française.

Offres sous P 3604 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3404

FILLE

On demande à Bulle, dans un petit ménage, une fille sachant faire la cuisine. Entrée immédiate.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1203 B.

CH. DEMIBRE
Médecin-dentiste

BULLE de retour

ON DEMANDE
pour 1^{er} juillet

bonne à tout faire

pour petit ménage. 3430

Ecrire ou se présenter chez M^{me} Rothé, Rüssel, 2^{me} étage, Neuenegg.

Viande fraîche

de **jeune cheval**

à la Boucherie chevaline L. Hess, rue des Augustins, Fribourg. 3437

JEUNE FILLE

est demandée comme femme de chambre dans bonne maison catholique à Thoun. Bonnes références exigées. Entrée tout de suite. Renvoie à M^{me} Nussbaum, à Thoun, (Berne).

ON DEMANDE

domestique de maison

au contrat du service pour l'hiver et le jardin. 3141

S'adresser à M. de Weck, Le Huguenot, (Matrat).

FABRIQUE DE LINGERIE

demande à la commission représentant le canton de Fribourg. Offres avec références sous P 2738 L à Publicitas S. A., Lausanne. 3355

Repasséuse

demande journées dans maisons particulières. 3396

S'adresser à M^{me} Nussbaum, rue de Lausanne, N° 40.

OCCASION

A vendre un pouffailier bien aménagé (100 poules) avec casiers pour lapins.

Offres sous P 3606 F à Publicitas S. A., Fribourg.

POTAGER

à vendre tout de suite, à trous, bouillottes, chauffe-assiettes, conviendrait pour petit restaurant.

S'adresser sous P 3609 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE

une faucheuse

état neuf. 3321

Offres sous P 3528 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER

logements de 2 à 3 chambres et locaux divers pour bureaux, magasins, entrepôts et caves industrielles.

S'adresser chez M. H. Hogg-Moos, Avenue du Midi, 47.

Journée cantonale fribourgeoise de Gymnastique, à MORAT

Dimanche 23 juin 1918

300 GYMNASTES

8 - 11 1/2 h. Concours individuels.
11 - 12 h. Exercices généraux.
1 1/2 h. Cortège.
2 - 5 h. Concours de sections et concours artistiques.
Lutte suisse et lutte libre.
Production des élèves (garçons et filles) des écoles de Morat.
Exercices généraux.

! VENEZ tous à MORAT !

Le VALAIS

Le plus grand domaine des Alpes au point de vue sportif et touristique. Séjour d'été idéal. Conditions climatiques excellentes. Région comprenant le moins de jours pluvieux en Suisse. Stations balnéaires et climatiques de toutes altitudes, depuis 400 m. à 2800 m. — De plus amples détails sont fournis par les Hôtels indiqués ci-dessous.

Champéry. Alt. 1032 m. Gd. de l'elec. d'Agde et Monteyrol. Hotel: Gd. H. Dent d'Or, Parc Victoria. Champéry, Beau Séjour.

Finhaut. Alt. 1250 m. Hôtels Bristol, Bel-Oiseau et Victoria.

Martigny. (177 m.) Hotel Mont-Blanc. G. Morand.

Meyens de Sion. 1300 m. Gd. H. Beau-Sej. H. de l'Aigle. Ver. Tess. Alt. 1139 m. Hotel Pension Bellatui.

Montana Gd. H. au Parc. Orientation l'année. P. été des. 1618.

Montana. H.-P. Alpina. Séjour idéal. Soleil. Parc.

Montana. Courhaus. Victoria. Clinique du Dr Bodmer.

Montana. 1520 m. Casino Hotel.

Vermat. H. Sierra. Forest Hotel. Saison d'été et d'hiver.

Val d'Anniviers. Station U. F. F. Sierra: H. Bellevue, Chandolin, 1936 m. H. Chandolin. St-Lge. 1643 m. H. Cervin, Grimentz, 1570 m. H. Bac de Bosson, Vissoyes, 1250 m. H. d'Anniviers. Zipsal, 1378 m. H. des Diablons.

Loèche-L.-B. G. à l'extr. de la Vallée. (Gommi. Torrenhorn)

Loèche-les-Bains. (1411 m.) Station balnéaire de 1^{er} ordre. Hotel des Alpes. Bellevue, et France.

Saas-Fee. 1800 m. La perle des Alpes. Hôtels Logger (prop.) Zermatt. Hôtels Suisse, National-Terminus et Bellevue.

Zermatt. H. Gröden; Zermatterhof 1620 m. et Kulmhotel au Gornergrat. 3436 m.

Chemin de fer Viège-Zermatt pittoresque et intéressant.

Zermatt. 1670 m. Chemin de fer du Gornergrat (3136 m.) 1100^m Seiler: Tous confortables.

Rifflalp. 2227 m. Hotel Seiler Rifflalp.

Zermatt. Tourristen H. et Pens. Ferren. P. d. 7 r. 10 % C. A. S.

Randa. 1/2 h. avant Zermatt. H. Weishorn. Prix pens. dep. 6 fr.

Eggishorn. 2193 m. H. Jungfrau. Station Fiesch bij. et via. Fiesch. Simplon-Kulm. 2010 m. (haute montagne) H. B. Hevne (prop.) Fiesch. H. Glacier et Poste; H. P. de l'Alpe. Binn. 1000 m. H. Gnan.

Deux bons charretiers SONT DEMANDÉS

par P.-J. BLASER, ingénieur. — Se présenter au bureau 102, rue de Zähringen. 3433

La Chambre de Commerce FRIBOURG

Les marchands de fruits en gros de la ville sont priés de donner immédiatement leur adresse au bureau de la Chambre des producteurs. P 3632 F 3423

J. DAGUET-PAULY

Installations sanitaires
Toilettes - Bains - Buanderie

Magasin: Route des Alpes
FRIBOURG — Téléphone 6.62

Machines à vendre

Il sera exposé aux enchères publiques, le mercredi 28 juin prochain, à 3 heures de l'après-midi, à l'Hotel du Beui, à Guin, l'installation mécanique appartenant à la masse en faillite des Hoirs d'Emile Gobet, entrepreneurs de charpentes et de menuiserie en bâtiments à Guin, près Fribourg, et comprenant entre autres : un moteur électrique de 6 HP., une machine universelle à dégauchir et tirer d'épaisseur, une machine combinée à mortaiser avec couple et scie circulaire, une machine à affûter les couteaux de raboteuse, une scie circulaire avec charriot pour long bois, une meule à main.

La vente aura lieu en bloc et séparément, avec et sans l'immeuble. P 3351 F 3161

L'Administration de la faillite : Office des faillites, Tavel.

Hôtel de la Dent-Blanche & D'EVOLÈNE

Altitude 1380 mètres A EVOLÈNE (Valais)

Station C. F. F. Sion sur la ligne internationale du Simplon. Maison de 1^{er} ordre. Lumière et chauffage électriques. Centre d'excursions et ascensions renommées. Arrangements pour familles et séjour prolongé. Poste. Télégraphe. Téléphone. 3416

Ed. KUHN, propr.

La Chaussure devient rare, dit-on, ceel est vrai
mais les offres le sont moins
Comparez notre offre réelle et vous serez convaincus
de nos **PRIX AVANTAGEUX** et du **CHOIX VARIÉ**





Souliers fillettes et garçons		Napolitains garçons	36-39	Garçons	36-39
27-29	30-35	22.-	21.-	24.-	23.-
14.-	17.- 13.- 15.-	hommes	40-47	Hommes, doublées	40-47
Femmes	36-42	28.-	27.- 26.-	et non doublées	28.- 27.-
23.50	21.- 19.-	Bott. militaires, souflets	35.- 32.- 31.- 30.- 29.-	Bott. millitaires	36-39
				garçons	25.- 24.- 23.-

Souliers enfants	17-21	22-26	Souliers et Bottines dames	36-42
à lacets, cuir souple	6.70	8. ⁵⁰	à lacets, 1 ou 2 formes	21.- 19.- 18. ⁵⁰
» et Derby, cuir ciré, 7.50	7.-		» cuir ciré	23.- 22.-
» croûte, 8.50	8.-		» et Derby, veau ciré	25.- 24.-
» cuir ciré, talons	9. ⁵⁰		» veau, doublés peau	25.-
» et Derby, boxcall, chevreau	12.50	11.-	Derby box et box, bouts vernis	28.- 26.-
Bott. fillettes et garçonnets	27-29	30-35	» boxcall	34.- 32.- 31.-
à lacets et Derby, cuir ciré	14.- 16.- 14.- 17.-		Bottines hommes	40-47
» veau ciré, 1 et 2 formes,	15.- 18.-		à lacets, cuir ciré, sans bouts	25.-
» et Derby, cuir, doublés	15.- 18.-		» cuir, veau ciré, bouts	30.-
» et Derby, box, 22.-	18.-		» et Derby, cuir et veau	30.- 28.-
» empeigne sport, 21.-	20.-		Derby box, 3 art. diff.	34.- 32.-
Bottines pour garçons	36-39		» boxcall	39.- 36.- 33.-
à lacets, cuir ciré, ferrés	21.- 19.-		» sport, empeigne	40-44 38.-
» croûte, veau ciré	23.- 21. ⁵⁰		» » chromé	39.- 36.-
Derby » » » 25.- 23.-	20. ⁸⁰		» montagne, ferrés	65.- 49.- 40.-
» box et boxcall	26.-			

Visitez nos vitrines

ENVOIS en remboursement Echange franco

Dossenbach

Aux Arcades FRIBOURG MORAT